

privileges : il ne saurait, nulle part, créer de toutes pièces une aristocratie. Pour naître et pour vivre, pour jeter de profondes racines dans le pays, il faut que le sol y soit depuis de longues années préparé, en d'autres termes, il faut que la nation elle-même se prête, par ses aspirations et ses besoins politiques, à la formation de ce grand corps, de cette institution sociale. L'aristocratie se constitue alors d'elle-même, le monarque n'a plus qu'à constater son existence et à faire appel à son concours.

C'est ce qui s'est passé en Angleterre. Les pairs anglais ne sont aujourd'hui les maîtres de la libre Albion que parce qu'ils sont descendants des barons qui firent jurer la Grande-Charte à leur prince, et qu'ils se sont ainsi érigés en champions, en surveillants et garants des libertés publiques. Les Parlements français n'ont dû leur influence et leur popularité qu'à la même cause : aussi la robe était-elle autrefois plus près de constituer chez nous une aristocratie que ne le fut jamais la noblesse.

Or, les derniers siècles du moyen âge et les premiers de l'ère moderne ne furent consacrés en France qu'à une lutte du roi et du peuple contre la féodalité.

Richelieu la consomma sans doute, cette lutte, en décapitant les grandes familles et en démolissant leurs châteaux. Mais ce n'était que le dernier acte d'un drame, dont il n'était pas l'auteur, et dont il ne pouvait prévenir le dénouement. M. le vicomte d'Avenel nous semble donc, de la meilleure foi du monde, dans l'erreur lorsqu'il l'accuse de nous avoir refusé l'aristocratie qui a créé la puissance britannique, et il nous paraît, en outre, beaucoup trop sévère, quand il omet de rappeler tout ce que la France ancienne ou moderne doit à la vaillance d'une noblesse, ignorante et étourdie peut-être, mais qui du moins n'a jamais marchandé un écu de sa bourse ni une goutte de sang à sa patrie ou à son roi. Quand l'étourderie va jusque-là, elle s'appelle tout simplement héroïsme.

Ces réserves faites, nous sommes fort à l'aise pour rendre à M. d'Avenel toute la justice qui lui est due et pour reconnaître le talent d'écrivain dont il a fait preuve dans cet ouvrage.

HENRI BEAUNE.

MACONNAIS. Géographie historique contenant le Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Mâcon, par M. TH. CHAVOT. Paris, Henri Champion; Mâcon, Belhomme, libraire, 1884.

Ce livre manquait. M. Théodore Chavot a eu l'heureuse pensée de l'écrire et tous les érudits lui en sauront le plus grand gré, car jusqu'à présent la topographie ancienne du Mâconnais était presque inconnue ou insuffisamment faite. Courtepée en avait commencé l'étude dans sa Description générale et particulière du duché de Bourgogne — grande tâche entreprise en 1775 et terminée en 1781, mais il n'a qu'ébauché tout ce qui concerne le Mâconnais dans son septième volume presque introuvable aujourd'hui. Dans notre siècle, en 1838, M. Ragut, alors archiviste du département de Saône-et-Loire a publié, à son tour, une statistique, en deux volumes in-4, moins vaste que celle de Courtepée puisqu'elle ne concerne que le département. Mais ce fonctionnaire n'a pas su puiser aux véritables sources ; au lieu de chercher dans le dépôt de ses archives les éléments de son œuvre, surtout en ce qui concerne l'origine et l'histoire des localités, comme l'avait fait Courtepée, il s'est borné à copier souvent cet auteur,